



... à la mémoire de ...

Des prisonniers de guerre

La vie dans les camps

Dès le début du conflit, lors de l'offensive allemande, un grand nombre de soldats français furent fait prisonniers (125 000 en août et septembre 1914). Ces premiers prisonniers de guerre sont internés dans des conditions très précaires : hangars, bâtiments divers réquisitionnés à la hâte, tentes. Sans chauffage, ni mobilier, ni soins, l'hiver s'annonce rude... Puis l'organisation allemande se met en place. 300 camps sont installés sur l'ensemble du territoire mais aussi dans le nord de la France, en Alsace et en Pologne, tant à la campagne qu'à la proximité des villes. Ils regroupent des soldats de toutes nationalités.

Ces camps présentent des baraquements en bois, équipés sommairement, pouvant abriter 250 hommes. Ils sont entourés d'un réseau de fils de fer barbelés entrecroisés de trois mètres de haut. Entre août 1914 et novembre 1918, 535 000 soldats français auront vécu en ces lieux dans des conditions de vie difficile. 17 000 d'entre eux n'en reviendront pas. Malnutrition, manque d'hygiène et de soins, mauvais traitements, punitions, harcèlement moral, désinformation visant à casser le moral, sont le lot quotidien. L'exploitation méthodique des prisonniers est de rigueur : travail dans les fermes, les usines et les mines, dix heures par jour.

En cas d'insubordination, de refus de saluer, de possession d'objets non réglementaires, de tentative d'évasion, les punitions sont sévères. De deux à quatre semaines d'emprisonnement et l'exposition au poteau. Notons que, d'un camp à l'autre, les conditions de détention varient allant de très dures à acceptables. Beaucoup de soldats souffrent de troubles digestifs ou sont atteint de typhus ou de choléra. Certains seront pris de troubles mentaux débouchant parfois sur des suicides.

Leurs conditions de vie sont un peu adoucies grâce à la Croix Rouge qui envoie un salubre ravitaillement en vivre, essentiellement sous forme de biscuits, et par les colis envoyés par les familles fouillés sans ménagement. Le courrier est très important. Chaque soldat peut expédier deux lettres et quatre cartes par mois, les frais incombant à chacun et réglés grâce aux mandats reçus. Ce courrier est soumis à une censure très stricte.



Prisonniers à INGOLSTADT

Après l'armistice, le retour au pays, chaotique et très mal organisé, s'effectue dans des conditions difficiles. Certains rescapés rentreront même par leurs propres moyens. Les prisonniers de guerre ne seront guère reconnus et devront s'unir en associations pour avoir droit de citer. Ceux morts en captivité n'obtiendront la mention "mort pour la France" qu'en 1922.

Quelques Triévois prisonniers

Des Triévois eurent à goûter des rigueurs des camps. Certains d'entre eux, gravement blessés lors des combats, décèderont en quelques jours. Le sort des soldats blessés faits prisonniers est simple. Soit ils sont achevés (et souvent dépouillés) sur le champ de bataille, soit ils sont acheminés vers un hôpital militaire, dénommé "lazarett" par les Allemands.

Ce fut, pour cette dernière situation, le cas de **Léon SAUZE** de Monestier-de-Clermont, classe 1907 soldat au 340e Régiment d'Infanterie, blessé et fait prisonnier au combat de Morte-Mare (Meurthe-et-Moselle) le 10 avril 1915. Les autorités allemandes le déclarent mort quatre jours plus tard, le 14 avril, à l'hôpital (lazarett) Saint-Clément de Metz. La ville est alors en territoire allemand.

Augustin Constant LENOIR, du Percy, classe 1911, disparaît au combat de Challerange, le 3 octobre 1918, cinq semaines avant l'armistice. Présumé prisonnier, il est déclaré décédé le même jour, "des suites de blessures de guerre sur le champ de bataille des Ardennes".

D'autres décéderont plus tard dans les camps ou dans des "lazarett" en Allemagne.

Joseph Martin VACHIER, de Prébois, classe 1912, caporal au 99e Régiment d'Infanterie, est fait prisonnier le 22 août 1914, soit vingt jours après le début du conflit, à Saint-Blaise (Vosges). Il est interné au camp de Lechfeld en Bavière, un des camps les plus durs. Il décède, après quatre ans de captivité, le 30 octobre 1918, soit onze jours avant l'armistice, au camp de Festungp Lag à Ulm où il avait été transféré.

Capturé le même jour au combat de Rothau (Alsace), **Joseph Martin BERGERY**, de Gresse, classe 1912, soldat au 30e Régiment d'Infanterie, est, de source allemande, déclaré décédé et inhumé à Volbruck en Alsace. **Joseph Pierre GIRARD**, d'Avignonet (hameau de Mageline), lui aussi de la classe 1912 et du 30e d'Infanterie, décède le 27 août 1914 à Grafenwohr, l'un des plus vastes camps, en Bavière.

Disparu le 25 septembre 1914 lors des combats de Chaulnes (Somme), également en tout début de guerre, **Joseph Henri ROUX**, de Chichilianne, classe 1898, a été fait prisonnier. Il décède le 5 mai de l'année suivante au camp de Wiedezwekren (Hesse Nassau). Attestation de décès par le Bureau Central de Berlin.

Prisonnier de guerre à Kassel (Hesse) **Louis Emile FAURE**, de Lalley, classe 1900, tambour au 140e Régiment d'Infanterie, est déclaré mort le 14 avril 1915. **Joseph Léon GIRARD**, de Chichilianne, classe 1902, soldat lui aussi au 140e d'Infanterie, était mort peu avant à Wittenberg, au "lazarett" des prisonniers de guerre, le 31 mars 1915, à 2 h du matin.

Interné à Hammelburg, **Adrien Gustave BEYLIER**, de Chichilianne, classe 1899, soldat au 340e d'Infanterie, décède le 2 septembre 1918, au "lazarett" de la garnison à Bamberg, "mort en pays ennemi des suites de maladie contractée au cours des opérations du jour".

Heureusement, de nombreux prisonniers revinrent de captivité. Voici quelques-uns d'entre eux.

Louis Pierre VALLIER, de Chichilianne, classe 1907, Soldat (infirmier) au 140e Régiment d'Infanterie puis au 157e, est blessé à Berthonval (Pas-de-Calais) en mai 1915. Guéri, il repart au front. Il est fait prisonnier au combat de Barleux (Somme) le 4 septembre de l'année

suiuante. Interné à Dülmen, il regagne la France via Dunkerque et arrive à Lyon le 21 janvier 1919. Il reprendra son métier d'infirmier à l'asile de Saint-Robert à Saint-Egrève.

Autre "Chichiliannou", **Emmanuel Victor PEROLINI**, classe 1910, aussi du 157e d'Infanterie,

Après avoir été blessé par balle à Flirey (Meurthe-et-Moselle) en mai 1915, il rejoint son régiment. Il est fait prisonnier le 8 juillet 1917 devant Filain (Aisne) et interné à Limburg Lahn. Il est rapatrié le 11 décembre 1918 et réformé pour "fracture jambe droite, ancien séton hémithorax gauche, emphysème pulmonaire et affection cardiaque".

Eugène Aimé CUCHET, de La Bâtie-de-Gresse, classe 1909, sergent au 5e Régiment d'Infanterie, est blessé à Douaumont le 2 juin 1916, d'une balle au coude droit puis à l'épaule gauche "à une demi-heure d'intervalle de la première blessure". Fait prisonnier, il est interné au camp de Stuttgart 2. Rapatrié le 12 décembre 1918, il reste à Paris où il entre à la police municipale comme gardien de la paix. Il reçoit rétrospectivement la Croix de guerre avec étoile de bronze en 1919. Pensionné pour "emphysème généralisé avec réaction bronchique", il prend sa retraite à Grenoble où il décède le 27 décembre 1943.

Emile Alexis DUMAS-BARTOU, de Saint-Michel-les-Portes, classe 1905, soldat au 140e Régiment d'Infanterie, est capturé à Castel le 24 avril 1918 et interné à Güstrow dans le lander de Mecklenbourg-Poméranie Occidentale, tout au nord de l'Allemagne). Il est rapatrié le 3 décembre 1918. Il avait fait l'objet de deux citations, l'une à l'ordre du régiment en 1916, l'autre à l'ordre de la brigade en 1918. Titulaire de la Croix de guerre avec deux étoiles de bronze.

Alcée CHION, de Monestier-de-Clermont, classe 1910, soldat lui aussi au 140e d'Infanterie, est blessé à Saint-Michel-sur-Meurthe (Vosges) en août 1914. Il retourne rapidement au front et est fait prisonnier la veille de Noël 1914. Interné au camp de Friedrichfeld (Rhénanie du Nord) puis à celui de Meersburg (Bade-Wurtemberg, près de la frontière suisse), il est libéré et rentre chez lui pour Noël 1918, quatre ans jour pour jour après avoir été capturé. Il exercera le métier de marchand de foin à Monestier-de-Clermont. Il décède en 1979 à l'âge de 89 ans.

Ci-contre, une photographie envoyée par Jules SARRAZIN, prisonnier en Allemagne.

Au verso, quelques mots écrits au crayon :

**« Jules Sarrazin prisonnier de guerre
à Ingolstadt Barake XI
à Madame Marie Sarrazin
à Longueville près Mens »**

[photographie de la collection
de Mme Andrée CHARLES de Mens]

Avertissement : ce triste inventaire pour les cantons de Clelles et de Monestier de Clermont n'est pas exhaustif ... ces renseignements sont pour la plupart tirés des fiches matricules militaires, travail de consultation important, et il nous reste à explorer celles des soldats mobilisés dans le canton de Mens.

